

Zeitschrift: Films : revue suisse de cinéma
Herausgeber: Mediafilm
Band: - (2002)
Heft: 11

Artikel: Coup de ciseaux dans l'eau
Autor: Adatte, Vincent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-931292>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coup de ciseaux dans l'eau

Et si le cinéma devait ses plus belles réussites à la censure? Après examen, il convient de mettre à l'index cette hypothèse qui ne résiste guère à l'analyse.

Par Vincent Adatte

«La dictature est la mère de la métaphore.» La phrase est de l'écrivain Jorge Luis Borges. Certains beaux esprits ont fait chorus en discernant dans la censure un stimulant créatif qui n'aurait pas été sans influence positive sur l'évolution du langage cinématographique. Il faut faire un sort à cette exagération qui ressemble fort à une justification a posteriori très jésuitique. Certes contraint de se coltiner des interdits l'empêchant de montrer jusqu'aux aspects les plus ordinaires de la vie en société, n'importe quel auteur digne de ce nom cherchera à faire triompher par la bande son droit à la libre expression. Mais ne tombons pas pour autant dans le lieu commun qui attribue à la censure l'essor de tout un art de la suggestion, lequel n'aurait jamais vu le jour si le cinéaste n'avait pas été bridé...

De fait, confrontés aux douze chapitres du Code Hays¹, la plupart des cinéastes américains de l'âge classique hollywoodien enrageaient, à l'exemple d'un Raoul Walsh, littéralement au supplice à l'idée de ne pouvoir faire figurer un lit dans une scène d'amour, pas même en arrière-plan. Quelques-uns, plus malicieux, contournaient les interdits par le biais de trouvailles qui étaient autant de clins d'œil complices

au public. Rompus à ce petit jeu, Ernst Lubitsch et Alfred Hitchcock n'avaient pas leur pareil pour glisser des sous-entendus très bien entendus par la majeure partie des spectateurs. Gageons cependant qu'ils auraient été tous deux fort surpris que l'on accorde tant d'importance à leurs tours de passe-passe!

Tarkovski pas davantage

Souvent appliquée au cinéma contemplatif d'Andrei Tarkovski, l'hypothèse d'une influence positive de la censure sur son inspiration ne tient pas davantage la route... Harcelé, humilié, le réalisateur restait quand même toujours le maître de son film – au risque de le voir finir dans un placard. C'était, rappelons-le, l'une des caractéristiques du système soviétique: préserver la notion d'auteur permettait, si nécessaire, de tenir le coupable. Dans ses mémoires, Tarkovski n'a jamais fait mention d'une quelconque stratégie de contournement... Pour s'en convaincre, il suffit de revoir ses deux derniers films, tournés en toute liberté à l'étranger. ■

1. Code Hays, présenté dans l'article en page 37.

Tout n'est que suggéré dans «La mort aux trousses» d'Alfred Hitchcock



Kiarostami envers et contre tous

Indésirable aux Etats-Unis, l'Iranien Abbas Kiarostami n'est pas devenu pour autant prophète en son pays.

Par Vincent Adatte

A la fin du mois de septembre, le metteur en scène iranien Abbas Kiarostami s'est vu refuser un visa d'entrée aux Etats-Unis. Il n'a pu présenter «Ten» (2002) au Festival de New York ni donner la conférence qui était prévue à Harvard. Pis encore, il n'aura pas pu faire bénéficier les cinéastes américains de sa précieuse expérience en matière de résistance à la censure!

Créateur en liberté surveillée, Kiarostami a en effet élaboré une œuvre qui semble se nourrir des interdits accumulés depuis 1979 par le ministère de la Culture et de la Guidance islamique, lesquels forment désormais un code d'une logique aberrante – l'interdiction du nœud papillon avoisinant celle des personnages négatifs portant la barbe (que l'on pourrait confondre avec des dignitaires religieux)! Grâce à la structure du film dans le film, qu'il maîtrise à la perfection, Kiarostami a pu tromper ses gardes-chiourmes, peu au fait de telles sophistications narratives, tout en mettant l'accent sur le thème essentiel qui hante le moindre de ses plans: la manipulation du réel. Mais ne réduisons pas ce cinéaste à son seul art de la malice, même si son aptitude «rossellinienne» à la déconstruction de la représentation résulte sans nul doute de sa fréquentation assidue des censeurs.

Dans les plus sombres années Khomeyni, le réalisateur de «Où est la maison de mon ami?» («Khaneh-ye dust kojast», 1987) a choisi de filmer des enfants pour ne pas avoir à tourner des scènes hypocrites où l'on assisterait au lever d'une femme «sortant du lit avec le tchador comme le stipule le ministère, alors qu'aucune ne se réveille en foulard». Fort d'une Palme d'or remportée en 1997 avec «Le goût de la cerise» («Tam e guilass»), Kiarostami profite aujourd'hui de son statut d'auteur reconnu à l'étranger pour traiter ouvertement de thèmes illicites comme le suicide ou la prostitution. Encore faudrait-il que ses derniers films soient distribués en Iran... ■